



Municipalité de Chénéville

Cette séance régulière, tenue le 8 janvier 2019, à 19 h, est présidée par le maire, monsieur Gilles Tremblay, en présence des conseillers suivants: monsieur Gaétan Labelle, monsieur Normand Bois, madame Sylvie Potvin et monsieur Yves Laurendeau.

Absence motivée : madame Nicole Proulx Viens et monsieur Maxime Proulx Cadieux

La secrétaire exécutive adjointe, Madame Krystelle Dagenais, est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

2019-01-016

Modification au règlement 2018-086 – Règlement d'emprunt travaux montée Vinoy Ouest et abrogation de la résolution #2018-12-338

ATTENDU QUE le règlement d'emprunt 2018-086 pour les travaux de la montée Vinoy Ouest a été adopté par le conseil lors de la séance du 8 mars 2018;

ATTENDU la résolution #2018-12-338, adoptée le 3 décembre 2018 qui modifie le règlement 2018-086;

ATTENDU QUE un règlement d'emprunt peut être modifié par résolution lorsque la modification ne change pas l'objet du règlement d'emprunt et qu'elle n'augmente pas la charge des contribuables;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle et résolu

QUE,

Le règlement 2018-086 ordonne des travaux de 358 354 \$ et décrète un emprunt de 322 518 \$ pour des travaux sur la montée Vinoy Ouest;

QUE,

L'article 2 du règlement 2018-086 soit remplacé par le suivant :

Le conseil de la municipalité de Chénéville est autorisé à dépenser une somme de 412 631.00 \$ aux fins du présent règlement;

QUE,

L'article 3 du règlement 2018-086 soit remplacé par le suivant :

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 322 500 \$ sur une période de 10 ans et à affecter une somme de 90 131 \$ provenant du fonds général, dont 18 898 \$ provenant de la subvention RIRL et une contribution supplémentaire du fond général de 71 233 \$;

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville abroge la résolution #2018-12-338.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Ce 9^{ème} jour du mois de janvier 2019

Sujet à rectification lors de la prochaine séance

Krystelle Dagenais, Secrétaire exécutive adjointe